

---

# SAUVEGARDE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

## Le spécialiste de l'I&D au service de la mémoire de l'industrie?

---

Christopher BOON

Documentaliste juridique

Administrateur, Association Belge de Documentation (ABD-BVD)

▪ Cet article examine l'aspect documentaire spécifique au patrimoine industriel, principalement sous l'angle de la quantité et de la variété de documents qui ont été produits, en relevant les enjeux et les défis auxquels ce patrimoine documentaire est confronté. Dans un second temps, il s'intéresse à la manière dont le professionnel de l'I&D (Information&Documentation / Infodoc) peut s'investir et apporter son savoir-faire dans ce domaine.

▪ Dit artikel bestudeert het documentaire aspect eigen aan het industriële erfgoed met als invalshoeken hoeveelheid en verscheidenheid van de geproduceerde documenten, dit door inzet en uitdaging te vermelden waarmee dit documentatie patrimonium geconfronteerd wordt. In een tweede tijd zal men interesse betonen op de manier waarop de I&D (Informatie & Documentatie) zich kan inwerken en haar know-how aanbrengen in deze materie.

### Un passé industriel

"Beau comme un haut fourneau"<sup>1</sup>, l'expression peut surprendre, et même exiger de nombre d'entre nous un effort considérable pour discerner une certaine esthétique dans cet assemblage organique et torturé de ferrailles multiformes. Il n'en reste pas moins que le patrimoine industriel rencontre depuis quelques décennies beaucoup d'intérêt auprès du grand public. "Dès lors que ces entreprises disparaissent ou se segmentent – et que se développent conjointement de nouvelles technologies –, elles laissent sur place (et place à) des mémoires ouvrières, une histoire technique et de vastes espaces en friche", nous confie Jean-Louis Tornatore dans son article.

À l'heure actuelle, ces nouveaux espaces sont petit à petit conquis par le public, accompagné ou non d'une mobilisation politique. Pour preuve, cet engouement pour des événements tels que les *Journées du Patrimoine*<sup>2</sup> ou les *Journées Découverte Entreprises*, ou encore pour des émissions de télévision telles que "Des racines et des ailes" ou "Ma Terre"<sup>3</sup>, toutes initiatives permettant au grand public de se réapproprier son patrimoine (industriel ou non).

Ce patrimoine industriel s'inscrit maintenant dans ce qu'il convient d'appeler 'tourisme de découverte économique', concept sous lequel on peut regrouper différents tourisms : scientifique, technique, industriel... Outre les musées de l'industrie, les écomusées et autres centres d'interprétation<sup>4</sup>, ou encore les parcs thématiques<sup>5</sup>, le choix de lieux de découvertes s'élargit toujours plus, notamment tout au long de routes<sup>6</sup>, ou de sentiers<sup>7</sup>, thématiques.

Le patrimoine industriel possède même depuis peu son propre *Guide Michelin*<sup>8</sup>, c'est tout dire !

Si "tout ne peut pas être conservé"<sup>9</sup>, quelles que soient les raisons invoquées, parfois discutables<sup>10</sup>, il est ainsi devenu indispensable de mettre sur un pied d'égalité une ancienne usine du début du 20<sup>e</sup> siècle, une maison communale du 16<sup>e</sup> ou les ruines d'un château moyenâgeux.

Préserver la mémoire de cette industrie qui a façonné et marqué profondément nos sociétés et nos paysages est donc devenu une œuvre d'utilité publique : "Les générations futures – à l'ère des technologies immatérielles – nous sauront gré d'avoir su préserver ces repères, ces références, d'autant que le patrimoine industriel, dans la mémoire collective, est riche du poids des innombrables vies consacrées au travail pénible – parfois inhumain – dans les usines ou les mines."<sup>11</sup>

Mais en quoi consiste cette notion de "patrimoine industriel (et technique)" ?

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreuses définitions et conceptions existantes, mais nous tenterons plutôt de le qualifier par des réponses apportées concrètement, telles que :

- rassembler les reliquats d'une industrie oubliée, afin de comprendre comment elle fonctionnait ;
- sauvegarder et entretenir les bâtiments, les sites et les machines présentant un intérêt technique, historique ou esthétique ;
- dégager de nouvelles fonctions et usages à partir d'éléments irremplaçables du paysage industriel ;
- restaurer des machines abandonnées et les formes d'utilisation qui les accompagnent ;

- préserver la connaissance, les techniques de travail et le vécu des collectivités industrialisées ;
- utiliser toutes les actions ci-dessus afin de montrer comment vivaient et travaillaient les générations qui nous ont précédés<sup>12</sup>.

Chacune de ces réponses implique en soi de créer et/ou d'utiliser des ressources d'informations existantes, relatives aux traces d'activités passées, en vue de différents usages : l'étude, la préservation, la restitution... Sauvegarder le patrimoine industriel nécessite par conséquent une délicate gestion des sources d'information potentielles et de leur utilisation.

## Une nécessaire sauvegarde des documents

En ce qui concerne l'archéologie industrielle, la définition du domaine avait été élaborée par le TICCIH lors de la conférence internationale de Stockholm de 1978<sup>13</sup>. Elle englobait les éléments suivants :

- l'ensemble des biens immobiliers (paysage, sites aménagés, bâtiments) et des biens immeubles par destination ou mobiliers (installations, machines, outillages) qui témoignent de l'activité industrielle de sociétés économiquement développées ou en développement, comprenant les sources d'énergie et de matières premières, les lieux de travail, l'habitat, les moyens de transport et l'outillage technique s'y rapportant ;
- l'ensemble des produits issus de ces activités à l'usage de ces sociétés ou exportés ;
- l'ensemble des documents écrits, graphiques ou photographiques appliqués à l'étude et à la réalisation des sites aménagés, bâtiments et équipements concernés ;
- l'ensemble des textes administratifs, juridiques, techniques ou autres, appliqués en général au patrimoine industriel.

Bien entendu, tous ces "reliquats" matériels et autres objets-témoins peuvent eux-mêmes être considérés comme des documents<sup>14</sup>, transmettant des informations par leur structure, leur surface ou leurs matériaux, tels des documents tridimensionnels confrontant le temps et l'espace<sup>15</sup>. Ils constituent ainsi des "documents" de première main, à l'opposé de documents écrits qui, eux, en contiennent plutôt une interprétation<sup>16</sup>...

Cependant, Barrie Trinder s'étonne de ce que nous serions à même de comprendre de notre passé, si nous ne disposions que de ces

éléments matériels, sans aucune ressource documentaire pour développer notre pensée<sup>17</sup>.

Dès lors, il apparaît évident que l'étude du passé requiert de prendre en considération toutes les sources d'information possibles – matérielles et immatérielles – et, dans le cas des "preuves physiques", de les convertir en "preuves documentaires" sous la forme de rapports ou de comptes-rendus en vue de leur intégration dans l'analyse historique<sup>18</sup>.

Dans le cadre de la recherche historique, l'étude des documents écrits et des documents matériels n'est jamais terminée : *"Toutes les sources d'information du passé doivent donc être conservées en bon état au profit des générations suivantes."*<sup>19</sup>

C'est ainsi que les *Principes de Dublin*<sup>20</sup>, adoptés conjointement par les associations internationales ICOMOS<sup>21</sup> et TICCIH<sup>22</sup>, insistent fortement tant sur la vulnérabilité de la documentation existante, et des connaissances qu'elle transmet, que sur la nécessité de générer de "nouveaux documents" afin de préserver la connaissance nouvellement acquise par l'étude ou la découverte.

Quelques extraits des principes adoptés :

- *Principe n° 6. L'adoption et la mise en œuvre de politiques et de mesures légales et administratives adéquates sont nécessaires à la protection et à la conservation des constructions et des sites du patrimoine industriel y compris leurs équipements et documents. [...]*
- *Principe n° 7. Des inventaires intégrés des constructions, sites, aires et paysages, leur contexte ainsi que des objets, documents, dessins, archives et patrimoine immatériel associés à l'industrialisation doivent être faits et utilisés pour assurer l'efficacité des politiques et des protections. [...]*
- *Principe n° 9. [...] Les cadres légaux et administratifs doivent permettre aux autorités d'intervenir promptement quand des sites ou des complexes industriels patrimoniaux cessent leurs activités pour prévenir le démantèlement ou la destruction de machines, objets, documents ou autres éléments d'intérêt.*
- *Principe n° 12. En cas d'obsolescence de sites ou de constructions industriels d'intérêt patrimonial, les procédés devraient être documentés, notamment lorsque des composantes sont appelées à être démolies ou des machines retirées. Leur forme, leur fonctionnement et leur position et leur rôle dans le procédé industriel doivent être documentés exhaustivement. L'histoire orale*

*ou les récits de personnes associées à ces procédés et le travail de l'industrie doivent aussi être colligés.*

## La démarche documentaire en archéologie industrielle

À côté des preuves physiques de l'existence de ce patrimoine, on trouve les preuves historiques, essentiellement documentaires, étant donné que l'industrialisation a généré une avalanche de traces écrites, manuscrites ou imprimées.

L'étude des sites industriels constitue *"un va-et-vient incessant entre le terrain, pour l'observation de visu, l'analyse, la mesure et parfois la fouille, et d'autre part la documentation, manuscrite ou imprimée..."*<sup>23</sup>.

En la matière, toute analyse de terrain doit donc être étayée par la recherche de traces documentaires. Catherine Manigand-Chaplain nous éclaire sur les objectifs principaux de cette démarche documentaire :

- *"identifier les sites de production et les localiser ;*
- *les replacer dans le temps en dégagant les différentes séquences chronologiques relatives à leur activité [...];*
- *appréhender les infrastructures et les superstructures propres à chacun des établissements industriels [...];*
- *saisir les déterminants économiques et sociaux de la structure et de l'évolution matérielle des entreprises [...];*
- *enfin, s'efforcer de replacer chaque site industriel dans le contexte de l'histoire économique régionale [...]."*<sup>24</sup>

Les "records" générés par l'activité industrielle sont essentiels pour la compréhension non seulement de sa propre histoire et des changements technologiques, mais aussi pour celle de l'histoire économique, technologique, sociale, syndicale, politique ou même culturelle d'une région<sup>25</sup>. Cette documentation *"issue des études thématiques et du repérage du patrimoine industriel constitue de larges corpus qui représentent des bases particulièrement précieuses..."*<sup>26</sup>.

Comme toute discipline où l'histoire intervient amplement, l'archéologie industrielle trouve une large part de sa documentation dans les archives d'entreprises industrielles, commerciales et financières<sup>27</sup>.

## Of documents and men...

*"À la base de toute société organisée se trouve l'information", nous rappelle Jean-Philippe Accart<sup>28</sup>. Dans nos sociétés fondées sur l'écrit pour la transmission d'informations, la norme est d'"acter" toute donnée utile à un processus. Pour nous donner une idée de la grande variété d'actes de toute nature, inspirons-nous du processus industriel tel que l'a décomposé Adriaan Linters dans un schéma très simple : "Quelqu'un produit quelque part quelque chose pour quelqu'un"<sup>29</sup> (Fig. 1).*

Ce cadre une fois défini, et constatant que chacun de ses éléments génère d'innombrables informations, données et enregistrements, qui seront 'actés' sur l'un ou l'autre support, nous imaginons sans difficulté ce que l'activité humaine produit – et laisse derrière elle – comme traces documentaires. Ces traces nous renseignent sur les cadres de travail, les investissements, les procédés de fabrication, les techniques de vente, les rapports avec les employeurs, ... bref, elles nous fournissent une idée de l'ensemble des activités des générations précédentes, avec les conséquences matérielles et sociales tant pour elles-mêmes que pour leur entourage immédiat (hommes et environnement)<sup>30</sup>. Si certaines de ces traces seront soigneusement conservées, d'autres seront malheureusement perdues à jamais. Mais quelles sont-elles exactement, ces traces documentaires ?

## Des documents de toute nature

Pour un exercice sérieux de l'archéologie industrielle, les documents imprimés et écrits, tout comme les sources iconographiques, sont tout aussi indispensables que les reliquats de l'industrie eux-mêmes<sup>31</sup>.

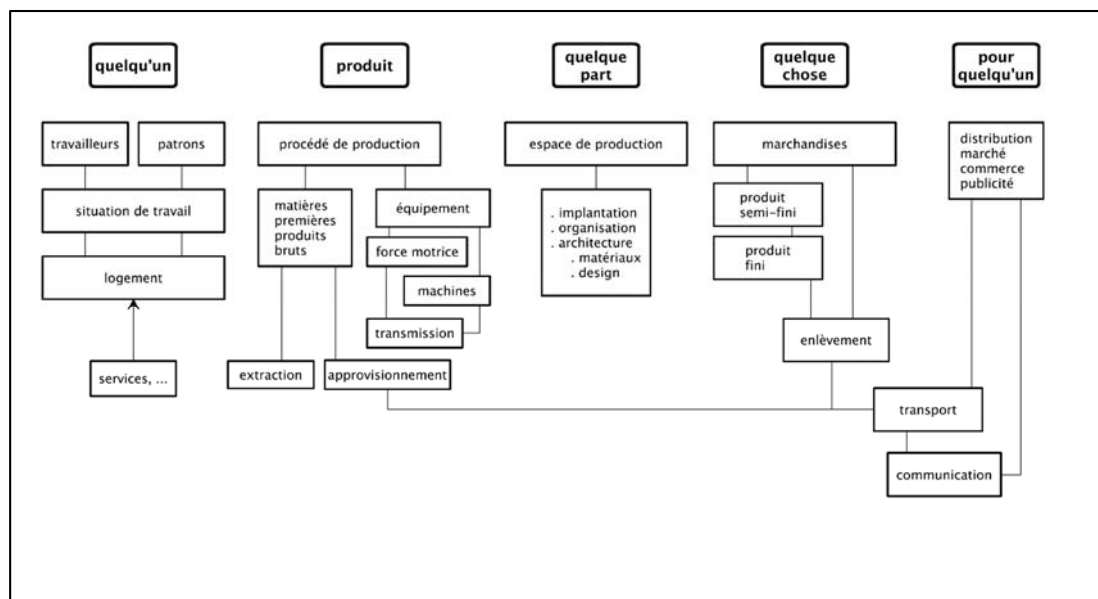


Fig. 1 : Le processus industriel : "Quelqu'un produit quelque part quelque chose pour quelqu'un".

La toute récente norme ISO 13810:2015 définit la notion de patrimoine industriel par la formule : " 2.2. patrimoine industriel : actifs matériels et immatériels utilisés par le passé pour produire des biens ou des services, portant témoignage de la culture industrielle de par leur valeur historique, architecturale, sociale, technologique ou scientifique"<sup>32</sup>. Bien heureusement, elle précise également, sous forme de notes relatives à cet article 2.2, les notions d'"actifs matériels"<sup>33</sup> et "actifs immatériels"<sup>34</sup>.

C'est donc parmi les actifs matériels que nous retrouvons nos documents. Si Jean-Yves Andrieux, dans son *Que sais-je ?* consacré au patrimoine industriel<sup>35</sup>, ne définit que deux sources documentaires – les sources iconographiques et les sources écrites et imprimées –, Catherine Manigand-Chaplain nous propose un éventail documentaire plus large, comprenant six grandes catégories de documents anciens à prendre en considération :

- les sources cartographiques, les répertoires topographiques et les séries statistiques ;
- les sources fiscales, les archives des administrations centrales et des tribunaux ;
- les actes notariés, les archives de l'enregistrement, les fonds relatifs aux biens nationaux et les archives privées ;
- les archives d'entreprises ;
- les sources iconographiques ;
- les fonds documentaires de certaines institutions publiques ou privées<sup>36</sup>.

Quel genre de documents trouve-t-on dans ces "archives industrielles" ?

Hilda Coppejans-Desmedt nous en propose un aperçu : "Tout d'abord, des actes concernant la

*fondation de l'entreprise, le financement et les investissements, des titres de propriété avec les plans et les états de mesurage, des devis et des plans pour la construction de nouveaux bâtiments ou pour l'exécution de travaux de transformation, des documents concernant le développement de l'infrastructure : construction de routes, de quais, de débarcadères, etc., des contrats de vente et d'achat de machines avec état descriptif, des esquisses ou des plans, des documents concernant les procédés de fabrication, des brevets d'invention, des contrats de travail et occasionnellement des actes relatifs aux services sociaux en faveur du personnel : construction de maisons, aménagement de cantines et d'installations sanitaires et exceptionnellement aussi d'écoles et de bibliothèques. [...] De même la correspondance commerciale et la comptabilité peuvent comprendre des documents qui fournissent les explications et les renseignements souhaités [...]. Outre les données mentionnées ci-dessus, les lithographies dans les en-têtes de lettres ou sur des factures, les quittances etc., peuvent également fournir un témoignage sur l'aspect de l'usine, tout comme les livres de modèles et d'échantillons où les cartes d'échantillons nous renseignent sur la couleur et la qualité des produits fabriqués."*<sup>37</sup>

Bien d'autres types de documents peuvent entrer en ligne de compte, à l'existence parfois insoupçonnée, mais combien riches en informations. Laissons la porte ouverte à ce que nous pourrions qualifier de *littérature grise industrielle* : la littérature semi-technique, souvent éphémère, les prospectus de foires commerciales, les catalogues de produits<sup>38,39,40</sup>, les annuaires et almanachs commerciaux<sup>41</sup>, etc.

En fin de compte, les sources sont innombrables et nous conclurons, à la manière de Jo De Schepper<sup>42</sup>, en proclamant que tout ce qui peut documenter et illustrer la culture matérielle de l'industrialisation doit être pris en considération.

## Des documents en péril... mais en quantités industrielles

Cependant, ce patrimoine industriel (y compris les archives d'entreprises) ne devrait, sous aucune condition, devenir la victime de cette économie du jetable qu'a engendré l'industrialisation, comme le fait encore ironiquement remarquer le même auteur<sup>43</sup>. En effet, la désindustrialisation a entraîné non seulement le gommage progressif des traces physiques (machines, bâtiments, sites, etc.), mais aussi la disparition des sources d'information qui y étaient liées. En période de transition ou de fermeture d'entreprises, on privilégie trop souvent la sauvegarde des archives comptables ou financières, abandonnant à la destruction dessins techniques, photographies et autre documentation liée à l'exploitation<sup>44</sup>.

Dans de nombreux cas, des opérations de sauvetage sont menées dans l'urgence, 'héroïquement', sous la menace imminente d'une destruction ou d'une évacuation par un ferrailleur..."*Or, le sauvetage n'a rien de commun avec une politique scientifique de collecte*", expliquent Christine Dupont et Cédric Piechowski<sup>45</sup>. Pas le temps de mener une étude préalable, d'opérer une sélection *in situ*, face à une quantité considérable d'objets ou de documents à préserver... Cependant, "*ces sauvetages nombreux et quelque peu désordonnés sont à l'origine des collections de la plupart des musées industriels*", poursuivent les deux auteurs : "*Ce mode d'acquisition aléatoire et 'en vrac' pose néanmoins d'énormes problèmes aux institutions, qui se trouvent actuellement aux prises avec une masse gigantesque d'objets à gérer*". Dans ce domaine également, l'infobésité guette ! On ne peut se permettre de tout garder, de tout conserver, et ici aussi la mise en place de bonnes pratiques et de critères de sélection s'avère essentielle...

Nous pointerons donc le précieux travail effectué par de nombreux centres<sup>46</sup>, qui ont pour objectif de sauvegarder, d'inventorier et de mettre en valeur les collections de documents et d'archives qui ont pu être préservées.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence la pertinence et la richesse de nombreux

fonds spécialisés en histoire locale, conservés précieusement par certaines bibliothèques publiques et centres d'études locaux<sup>47</sup>.

## Une "nécessaire interdisciplinarité"

Empruntant les mots de cet intertitre à Marcella Colle-Michel<sup>48</sup>, nous souhaitons mettre en exergue, outre les nombreuses formes que peuvent revêtir les documents, la pluralité des disciplines couvertes par cette branche de l'Histoire que constitue l'archéologie industrielle.

*"L'archéologie industrielle est essentiellement une activité de recherche pluridisciplinaire"*, affirme Maurice Daumas<sup>49</sup>. Car, en effet, "*comment étudier et comprendre un site industriel sans recourir à des notions de géographie, d'histoire, de technique, de sociologie, d'économie, d'architecture, voire de géologie et de botanique ?*", s'interroge Lisette Danckaert<sup>50</sup>.

Dans sa communication, Patrick Viaene conclut que, dans toute initiative d'archéologie industrielle, "*le caractère interdisciplinaire apparaît clairement tant au niveau de l'étude de machines, de sites industriels, qu'au niveau de la sauvegarde du patrimoine, qu'au niveau de l'animation de sites industriels anciens*"<sup>51</sup>. Exploiter les riches ressources que représentent les différents types de documentation, en vue d'établir les connections nécessaires, requiert la collaboration et l'étude conjointes de multiples intervenants<sup>52</sup>.

Cette interdisciplinarité pose cependant quelques problèmes, remarque Angus Buchanan, qui peuvent avoir retardé l'émergence de l'archéologie industrielle en tant que discipline académique clairement définie<sup>53</sup>. Jo De Schepper et Adriaan Linters y voient également l'origine des lacunes de la recherche scientifique au niveau universitaire, les acteurs intéressés provenant de différents horizons, mais se heurtant à l'impossibilité de former et/ou de subsidier des équipes interdisciplinaires !<sup>54</sup>

## Le documentaliste à la rescousse...

Confiant dans les apports que cette recherche interdisciplinaire permet d'intégrer à l'archéologie industrielle, Maurice Daumas nous ouvre cependant des perspectives en affirmant que le premier résultat positif de ce travail collectif sera "*la définition de méthodes communes qui pourraient être progressivement généralisées : fiche de relevé, corpus de descripteurs, cartographie de type national de l'information*"<sup>55</sup>, toutes notions et terminologies

qui ne nous sont évidemment pas étrangères, et nous permettent, à nous spécialistes de l'I&D, d'entrer en scène<sup>56</sup> !

Si Marie Nisser prétend de manière fort catégorique : *"Il est presque impossible de classer de vastes bâtiments industriels. Pour les sauver, il faut avant tout leur trouver de nouvelles fonctions. Dans ce contexte, le travail du documentaliste devient encore plus important"*<sup>57</sup>, la publication de cette assertion ne comporte pendant aucun contexte nous permettant d'en savoir plus... L'auteure sera heureusement un peu plus explicite, dans une seconde publication : *"Lorsqu'on la conçoit dans un tel cadre, la tâche du documentaliste devient encore plus importante. Dans la plupart des cas, notre documentation représente tout ce qui reste des objets voués à la disparition. Cela exige beaucoup de sérieux, de clarté et d'éclectisme. Jusqu'ici, nous n'avons guère mis au point de méthodes satisfaisantes de documentation. Par ailleurs, chaque secteur pose un problème particulier et la tâche du documentaliste devient encore plus contraignante."*<sup>58</sup>

La mission se présente donc comme un défi à relever dans lequel un gestionnaire d'information trouvera naturellement une place : *"Le groupe projet œuvrant pour cette patrimonialisation technique pourra être composé de mécaniciens, d'archéologues, d'informaticiens, de scientifiques, "d'anciens" de l'entreprise, de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de bibliothécaires, d'archivistes, de personnes travaillant dans le milieu du patrimoine..."*<sup>59</sup>. Cette multiplicité des compétences rencontrera un terrain de choix, tant d'un point de vue technique (méthodologies et procédures, numérisation, inventaires, ...), que du point de vue humain (capitalisation des connaissances, médiation documentaire, curation, ...). Aborder un sujet comme *"l'interopérabilité des données hétérogènes"*, ainsi que l'évoquent Éric Kergosien et ses collègues<sup>60</sup>, est quelque chose qui nous parle, vraisemblablement plus qu'à un géographe ou à un historien...

Le spécialiste de l'Infodoc ne pourra que mettre en avant ses compétences lorsque des questions méthodologiques liées à la gestion de l'information et de la documentation se poseront : Comment élaborer et modéliser les informations techniques en vue de faciliter leur gestion ? Comment garantir leur validité et maîtriser leur diffusion ? Que faut-il conserver, sous quelle forme et combien de temps ? À qui confier la mission d'automatiser la recherche documentaire ou l'informatisation de l'archivage ? Quelle organisation adopter ?

Ne perdons pas de vue, pour clore ce bref aperçu du rôle pertinent du spécialiste de l'I&D sur ce terrain, que dans certains cas, la documentation constitue l'unique alternative pour des témoins industriels dont la sauvegarde ne peut en aucun cas être envisagée. C'est le cas, par exemple, des plates-formes de forage pétrolières et gazières, dont les structures gigantesques, inatteignables car situées en haute mer, et hyperpolluées par les hydrocarbures après des années d'exploitation, ne peuvent en aucune manière être préservées pour la postérité, ni être rendues accessibles au public. En plus de l'indispensable dépollution, les implications financières sont énormes et les (anciens) exploitants rechigneront à en assurer les coûts d'entretien astronomiques. Face à une telle situation, il convient de rechercher, de collecter, de traiter et de stocker tout témoignage concernant ce patrimoine voué à une disparition inéluctable, sous quelle que forme qu'il se présente. Le rendre ensuite accessible à tous, en l'occurrence via des sites internet documentaires multimédias, s'avère la seule possibilité<sup>61</sup>. *"La documentation est un outil de conservation"*<sup>62</sup>.

## Conclusion

À l'heure où un fort 'approvisionnement mutuel' est en cours entre les citoyens et leur patrimoine, en l'occurrence industriel, nous aurions aimé laisser la conclusion de cet article à cette phrase extraite d'un rapport adressé au Parlement norvégien par le Ministère de l'environnement : *"Le patrimoine culturel qui ne peut être préservé doit être documenté"*<sup>63</sup>, et montrer ainsi que les spécialistes de l'I&D, bien armés de leurs techniques et de leurs méthodes, se trouvent, au même titre que les spécialistes de l'Histoire, sur la ligne de front de la sauvegarde de notre patrimoine.

Mais il nous apparaît plus essentiel de mettre l'accent sur l'aspect humain, notamment lorsque l'actualité internationale nous confronte de manière récurrente à la survenue de regrettables et irréparables actions de destruction<sup>64</sup>. Aussi, pour conclure, il nous reste à citer, Louis Bergeron (1929-2014) : *"Le patrimoine est le meilleur rempart contre la barbarie, et ses défenseurs sont avant tout gens de paix et de respect."*<sup>65</sup>

**Christopher Boon**  
Rue Légère Eau 16  
1420 Braine-l'Alleud  
christopherboon@hotmail.com

Juin 2016

## Notes

- 1 Tornatore, Jean-Louis. Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels. *L'Homme*, 2004/2, n° 170, p. 79-116.
- 2 Ainsi, les Journées du Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale avaient pour thème en 2015 : "Ateliers, usines et bureaux".
- 3 Dont le numéro "Ils ont bâti des montagnes" montre comment l'activité industrielle d'hier a façonné les paysages de la Wallonie d'aujourd'hui.
- 4 Pour lesquels le lecteur trouvera de nombreux liens sur le site de l'asbl *Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles* <<http://patrimoineindustriel.be/fr/liens/>> (consulté le 04-06-2016).
- 5 À l'image de ce que nos voisins allemands ont accompli avec le Emscher Landschaftspark <<http://www.metropoleruhr.de/freizeit-sport/emscher-landschaftspark.html>> (consulté le 04-06-2016).
- 6 Par exemple : la "Route du patrimoine industriel" (Dejardin, Valérie ; Maquet, Julien. *La route du patrimoine industriel*. Coll. Itinéraires du patrimoine wallon n° 4. Institut du patrimoine wallon, 2007, 152 p.), l'"Itinéraire de la Culture industrielle" <<http://www.ici-itineraire.eu>>, la "Route du Feu" <<http://www.laroutedufeu.be>>, la "Route der Industriekultur" <<http://www.route-industriekultur.ruhr>> ou encore la "Route Européenne du Patrimoine Industriel" <<http://www.erih.net>> (consultés le 04-06-2016).
- 7 À découvrir plus lentement : le "Sentier des terrils", initialement baptisé "la Transterrilienne" et renommé moins poétiquement GR412 <<https://cheminsdesterrils.wordpress.com>>; deux topo-guides ont été édités pour accompagner la rando-découverte, disponibles auprès de l'asbl *Sentiers de Grande Randonnée*. <<http://www.grsentiers.org>> (consultés le 04-06-2016).
- 8 *Les plus beaux lieux du Patrimoine industriel*. Michelin, 2013, 368 p.
- 9 'Niet alles kan worden behouden', dans : Nijhof, Erik ; Scholliers, Peter (eds.). *Het tijdperk van de machine. Industriecultuur in België en Nederland*. VUBPress, 1996, p. 22.
- 10 Voir par exemple : Rieker, Yvonne ; Zimmermann, Michael. *Historie und Hässlichkeit. Betrachtungen zur Ästhetik des Ruhrgebiets*. Klartext, 2007, 77 p.
- 11 de Saint Pulgent, Yvonne. Editorial. *Monumental*, n° 06, juin 1994, p. 5.
- 12 D'après Alfrey, Judith ; Putnam Tim. *The Industrial Heritage. Managing resources and uses*. Routledge, 1992, p. 1.
- 13 *The Industrial Heritage: The Third International Conference On The Conservation Of Industrial Monuments*, Sweden, 30 May-5 June 1978.
- 14 Casanelles, Eusebi ; Douet, James. Conserving industrial artefacts. In Douet, James (ed.). *Industrial Heritage Re-tooled. The TICCIH Guide to Industrial Heritage Conservation*. Carnegie Publishing, 2012, p. 197.
- 15 "Materiële relictten moeten als driedimensionele 'documenten' beschouwd worden waar Tijd en Ruimte in elkaar overvloeien." Dans : De Schepper, Jo. Inleiding. In Berckmans, Paul ; Charlier, Georges ; Daels, Luc ; Verhoeve, Antoon ; De Schepper, Jo. *Van industrie tot erfgoed*. Stichting Monumenten- en Landschapszorg, 1989, p. 12.
- 16 De Schepper, Jo. Inleiding. In Berckmans, Paul ; Charlier, Georges ; Daels, Luc ; Verhoeve, Antoon ; De Schepper, Jo. *Van industrie tot erfgoed*. Stichting Monumenten- en Landschapszorg, 1989, p. 10.
- 17 "When examining any question about the past it is enlightening to ask what we would understand if we had only archeological evidence, with no documentation or any inheritance of written history to shape our thinking." Dans : Trinder, Barrie. Industrial archaeology: a discipline? In Douet, James (ed.). *Industrial Heritage Re-tooled. The TICCIH Guide to Industrial Heritage Conservation*. Carnegie Publishing, 2012, p. 28.
- 18 "However it should be noted that even physical evidence must be converted into documentary evidence in the form of a report or similar literary statement in order to be incorporated in the historical analysis, and this applies also to other forms of non-documentary evidence at the disposal of the historian, such as cultural or oral evidence." Dans : Buchanan, R.A. *Industrial Archaeology in Britain*. Second Edition. Allen Lane, 1980, p. 380.
- 19 Berckmans, Paul ; Charlier, Georges ; Daels, Luc ; Verhoeve, Antoon ; De Schepper, Jo. *Van industrie tot erfgoed*. Stichting Monumenten- en Landschapszorg, 1989, p. 159.

- 20 Principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel - "Les principes de Dublin", adoptés le 28 novembre 2011. [en ligne] <[http://www.icomos.org/Paris2011/GA2011\\_ICOMOS\\_TICCIH\\_joint\\_principles\\_EN\\_FR\\_final\\_20120110.pdf](http://www.icomos.org/Paris2011/GA2011_ICOMOS_TICCIH_joint_principles_EN_FR_final_20120110.pdf)> (consulté le 04-06-2016)
- 21 International Council on Monuments and Sites - ICOMOS. [en ligne] <<http://www.icomos.org>> (consulté le 04-06-2016)
- 22 The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage - TICCIH. [en ligne] <<http://ticcih.org>> (consulté le 04-06-2016)
- 23 Varloot, Denis ; André, Bernard. Préface. In Manigand-Chaplain, Catherine. *Les sources du patrimoine industriel*. Coll. Documents & Méthodes n° 4. CILAC ; Éditions du patrimoine, 1999, p. 9.
- 24 Manigand-Chaplain, Catherine. *Les sources du patrimoine industriel*. Coll. Documents & Méthodes n° 4. CILAC ; Éditions du patrimoine, 1999, p. 12-13.
- 25 Oviedo Gamez, Belem. Industrial archives and company records. In Douet, James (ed.). *Industrial Heritage Re-tooled. The TICCIH Guide to Industrial Heritage Conservation*. Carnegie Publishing, 2012, p. 72.
- 26 Cartier, Claudine ; Poncelet, Etienne. Le patrimoine industriel. *Monumental*, n° 06, juin 1994, p. 9.
- 27 Hendrickx, Jean-Pierre. L'archéologie industrielle en Wallonie et à Bruxelles. Aperçu historiographique général. In Génicot, Luc-Francis ; Hendrickx, Jean-Pierre (éds.). *Wallonie-Bruxelles : berceau de l'industrie sur le continent européen*. Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, 1990, p. 17.
- 28 Dans l'avant-dernière édition de son "Métier...". Accart, Jean-Philippe ; Réthy, Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3ème édition. Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 311.
- 29 "Iemand produceert ergens iets voor iemand." Dans : Linters, Adriaan. *Industrieel erfgoed. Industriële archeologie in Vlaanderen*. Op zoek naar de wortels van Flanders' Technology. Vlaamse Vereniging voor Industriële Archeologie, 1987, p. 17-29.
- 30 Coppejans-Desmedt, Hilda. L'Archéologie Industrielle et les Archives. In Bruwier, Marinette ; Duvosquel, Jean-Marie (éds.). *Le règne de la machine. Rencontre avec l'Archéologie Industrielle*. Société Nationale de Crédit à l'Industrie ; Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1975, p. 73-74.
- 31 Thijs, A. Gedrukte, geschreven en iconografische bronnen. In Baetens, Roland (ed.). *Industriële archeologie in Vlaanderen. Theorie en praktijk*. Standaard Uitgeverij, 1988, p. 39.
- 32 ISO 13810:2015(fr) : *Services touristiques - Tourisme industriel - Prestation de services*.
- 33 Exemples d'actifs matériels : les paysages et les sites industriels, les bâtiments et le matériel, les ateliers, les usines, les mines, les entrepôts, les centrales électriques, les infrastructures de transport et les installations sociales associées (telles que les lieux d'hébergement, de culte ou de formation), les monuments, les objets ou les documents.
- 34 Exemples d'actifs immatériels : la mémoire professionnelle, les process de fabrication, les savoir-faire, les modes de vie, les conditions de travail ou les expressions culturelles.
- 35 Andrieux, Jean-Yves. *Le patrimoine industriel*. Coll. Que sais-je ? n° 2657. Presses Universitaires de France, 1992, pp. 54-58.
- 36 Manigand-Chaplain, Catherine. *Les sources du patrimoine industriel*. Coll. Documents & Méthodes n° 4. CILAC ; Éditions du patrimoine, 1999, p. 12.
- 37 Coppejans-Desmedt, Hilda. L'Archéologie Industrielle et les Archives. In Bruwier, Marinette ; Duvosquel, Jean-Marie (éds.). *Le règne de la machine. Rencontre avec l'Archéologie Industrielle*. Société Nationale de Crédit à l'Industrie ; Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1975, p. 73-74.
- 38 "Such are the voluminous trade catalogues put out by firms, which are often valuable sources of information about equipment and about commodities on the market, but which can often only be used to advantage by somebody already familiar with the type of physical material they describe." Dans : Buchanan, R.A. *Industrial Archaeology in Britain*. Second Edition. Allen Lane, 1980, p. 28.
- 39 Voir à ce sujet également : David, J. Het Repertorium van de Belgische Handelscatalogi. *Centrum voor industriële archeologie. Mededelingen*, 1976, nrs 1-2, p. 2-8.



- 40 Vanbrabant, Katrien ; David, J. Handelscatalogi. Reclame als bron voor de geschiedenis van de technieken. *Erfgoed van Industrie en Techniek*, nr. 1, 2007, p. 2-11.
- 41 Ainsi par exemple la collection d'*Almanachs du commerce et de l'Industrie*, mise en ligne par la Ville de Bruxelles : *Almanachs*. [en ligne] <<http://www.bruxelles.be/6332>> (consulté le 04-06-2016)
- 42 "Laten wij kortweg stellen dat in principe alles wat de materiële cultuur van de industrialisering kan documenteren en illustreren voor inventarisatie, studie, registratie, behoud en eventueel wettelijke bescherming in aanmerking komt." Dans : De Schepper, Jo. Van industrie tot erfgoed. In Berckmans, Paul ; Charlier, Georges ; Daels, Luc ; Verhoeve, Antoon ; De Schepper, Jo. *Van industrie tot erfgoed*. Stichting Monumenten- en Landschapszorg, 1989, p. 98.
- 43 De Schepper, Jo. Inleiding. In Berckmans, Paul ; Charlier, Georges ; Daels, Luc ; Verhoeve, Antoon ; De Schepper, Jo. *Van industrie tot erfgoed*. Stichting Monumenten- en Landschapszorg, 1989, p. 12.
- 44 Oglethorpe, Miles; McDonald, Miriam. Recording and documentation. In Douet, James (ed.). *Industrial Heritage Re-tooled. The TICCIH Guide to Industrial Heritage Conservation*. Carnegie Publishing, 2012, p. 61.
- 45 Dupont, Christine ; Piechowski, Cédric. Quantités industrielles. Comment gérer les collections d'un musée de l'industrie ? *L'invitation au musée*, n° 25, 1<sup>er</sup> semestre 2011, p. 13.
- 46 Outre les Archives de l'État et certains centres d'études universitaires, nous citerons par exemple pour la Région wallonne : l'Institut liégeois d'histoire locale – ILHS (Liège), l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale – IHOES (Jemeppe-sur-Meuse), le Centre liégeois d'archives et de documentation de l'industrie charbonnière – CLADIC (Blegny), la Sauvegarde des archives industrielles du Couchant de Mons – SAICOM (Houdeng-Aimeries), le Centre d'archives de l'Écomusée du Bois-du-Luc (Houdeng-Aimeries), le Centre de documentation et d'archives du Bois du Cazier (Marcinelle), le Cenforsoc (Charleroi), le Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière populaire – CARHOP (Braine-le-Comte), les Archives du Musée de la pierre (Maffle), les Archives du Musée du marbre (Rance), le Centre de documentation de la Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège (Liège), le Centre d'archives de Keramis – Centre de la céramique (La Louvière), le Centre de documentation du Musée de la céramique (Andenne), le Centre de documentation sur la Laine (Verviers), le Centre de documentation du Domaine du Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert).
- 47 Crul, Jacques. Bilan de 40 années de sauvegarde du patrimoine industriel en Wallonie (1975-2015). *Des Usines et des Hommes*, 2015, n° 6, p. 31.
- 48 Colle-Michel, Marcella. La nécessaire interdisciplinarité en archéologie industrielle. In Morsa, Denis ; Duvosquel, Jean-Marie (éds.). *XLVe Congrès - Comines, 28-31 août 1980. Actes, Tome I*. Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, 1980, p. 166-167.
- 49 Daumas, Maurice. *L'archéologie industrielle en France*. Robert Laffont, 1980, p. 435.
- 50 Danckaert, Lisette. L'Archéologie Industrielle et les Bibliothèques. In Bruwier, Marinette ; Duvosquel, Jean-Marie (éds.). *Le règne de la machine. Rencontre avec l'Archéologie Industrielle*. Société Nationale de Crédit à l'Industrie ; Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1975, p. 80.
- 51 Viaene, Patrick. L'interdisciplinarité de l'archéologie industrielle, avantage et/ou désavantage, une vision personnelle sur base d'une évaluation de quelques réalisations dans le domaine de l'archéologie industrielle en Belgique [communication présentée lors du 7<sup>e</sup> Congrès International pour la Sauvegarde du Patrimoine Industriel (Bruxelles, 3-8 septembre 1990)]. In Vanderhulst, Guido (éd.). *Industry, man and landscape. Industrie, homme et paysage*. TICCIH-Belgium, 1992, p. 89.
- 52 Alfrey, Judith; Putnam, Tim. *The Industrial Heritage. Managing resources and uses*. Routledge, 1992, p. 178.
- 53 Buchanan, R.A. *Industrial Archaeology in Britain*. Second Edition. Allen Lane, 1980, p. 372.
- 54 "Er werd gepleit voor de oprichting van groepen, samengesteld van uit een historicus en/of geograaf, een architect en een technicus. De belangstellenden kwamen aanvankelijk uit zeer diverse hoeken [...], maar het bleek onmogelijk interdisciplinaire teams te vormen en/of te subsidiëren." Dans : De Schepper, Jo; Linters, Adriaan. Overheid, privé-initiatief en het industrieel erfgoed in Vlaanderen. In Nijhof, Erik ; Scholliers, Peter (eds.). *Het tijdperk van de machine. Industriebouwen in België en Nederland*. VUBPress, 1996, p. 177.
- 55 Daumas, Maurice. *L'archéologie industrielle en France*. Robert Laffont, 1980, p. 442.

- <sup>56</sup> Dans le cadre de cet article, bien entendu. Le domaine n'est pas nouveau, et plusieurs consœurs et confrères sont déjà, et depuis longtemps, actifs sur ce terrain, avec de belles réalisations à leur tableau. Certains ont par ailleurs eu l'opportunité de s'exprimer dans le cadre de ce numéro spécial.
- <sup>57</sup> Nisser, Marie. Aspects du patrimoine industriel en Suède. In *Images du patrimoine industriel*. Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS. [s.n.], 1987, p. 8.
- <sup>58</sup> Nisser, Marie. Les aspects de la coopération internationale. In *Quelles politiques pour le patrimoine industriel ?* Coll. Patrimoine architectural, Rapports et études n° 6. Conseil de l'Europe, 1987, p. 25.
- <sup>59</sup> Laroche, Florent. *Contribution à la sauvegarde des objets techniques anciens par l'archéologie industrielle avancée. Proposition d'un Modèle d'information de référence muséologique et d'une Méthode inter-disciplinaire pour la Capitalisation des connaissances du Patrimoine technique et industriel*. Thèse de doctorat. École Centrale de Nantes, 2007, n° ED 0367-017, 446 + 111 p.
- <sup>60</sup> Kergosien, Éric ; Jacquemin, Bernard ; Severo, Marta ; Chaudiron, Stéphane. Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile. In Paganelli, Céline ; Chaudiron, Stéphane ; Zreik, Khaldoun (éds.). CiDE.18. 18e Colloque international sur le Document Électronique. Montpellier, novembre 2015. *Europa*, 2015, p.145-158.
- <sup>61</sup> Voir à ce sujet : Sandberg, Finn Harald ; Gjerde, Kristin Øye. Preserving a major oilfield on the Norwegian Continental Shelf – Statfjord. *Cahiers de la Documentation = Bladen voor Documentatie*, 2016, n°2.
- <sup>62</sup> "Documentation is a conservation tool." Dans : *Oil and Gas Fields in Norway. Industrial Heritage Plan*. Norsk Oljemuseum [Norwegian Petroleum Museum], 2011, p. 14.
- <sup>63</sup> "Kulturminner som ikke kan bevares, skal dokumenteres." In *Leve med kulturminner*. Miljøverndepartementet, St.meld. nr. 16 (2004-2005), p. 31. [Report No. 16 to the Storting on living with cultural heritage monuments]
- <sup>64</sup> Quelques exemples qui auront marqué durablement les mémoires : les Bouddhas de Bâmiyân, le site de Palmyre, les manuscrits de Tombouctou, ou plus près de chez nous, les derniers bijoux de l'Art Déco et de l'Art Nouveau...
- <sup>65</sup> Bergeron, Louis ; Dorel-Ferré, Gracia. *Le patrimoine industriel : un nouveau territoire*. Liris, 1996, 127 p.